

# CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Jeudi 24 juin 2021 au MEETT

Contact presse : Julie Barbier  
[julie.barbier@toulouse-metropole.fr](mailto:julie.barbier@toulouse-metropole.fr)

Service de presse - t. 05 61 22 21 47  
[service.presse@toulouse-metropole.fr](mailto:service.presse@toulouse-metropole.fr)

toulouse  
métropole

en grand !

## § Investir pour améliorer la qualité de vie

### Délibération 4.2 : Un haut niveau d'investissement au cœur de la vie quotidienne

#### *Programmation pluriannuelle métropolitaine des investissements 2021-2026*

Les conséquences de la crise sanitaire, si elles sont d'ores et déjà bien réelles, restent encore difficiles à prévoir dans le temps de manière précise.

Malgré ce contexte et forte de sa bonne situation financière, Toulouse Métropole réussit à maintenir un programme d'investissements ambitieux. Un tour de force au service de la qualité de vie quotidienne et de l'emploi local par la relance.

Au global, 2,155 milliards d'euros sont ainsi fléchés.

Ce Plan d'investissement 2021-2026 est le fruit d'un important travail de recherche de consensus politique par-delà les clivages partisans avec l'ensemble des Maires, Vice-présidents et Présidents de commission de Toulouse Métropole.

Les priorités politiques de ce Plan sont :

#### **Le développement du vélo et l'apaisement des déplacements en général**

- Le développement de l'usage du vélo, qui voit le doublement des dépenses spécifiquement dédiées à ses travaux. L'objectif est de faciliter et sécuriser l'usage du vélo et en intégrer systématiquement un aménagement dédié dans les enveloppes de travaux de création ou de rénovation de voiries ;
- L'amélioration et la sécurisation des déplacements dans leur ensemble, grâce à la création d'enveloppes locales pour l'entretien des routes.

*>> 755M€ pour les mobilités et infrastructures.*

#### **+ de 170 M€ pour le vélo**

**80M€** consacrés aux itinéraires cyclables structurants sur la Métropole (contre 35M€ en 2015-2020), auxquels s'ajoutent :

- **30M€** pour des réalisations de passerelles modes doux (comprises dans des budgets aménagement) ;
- **60M€** (10M€ / an sur le mandat) dédiés aux aménagements modes doux dans l'enveloppe locale de Toulouse ;

D'autres offres et services participant au développement de la pratique du vélo par tous les publics et sur l'ensemble du territoire sont également à prendre en considération, tels que le renouvellement-extension de vélo Toulouse, location longue durée, etc.

#### **Le soutien direct à l'emploi local**

- Le soutien à des projets d'avenir qui seront créateurs d'emplois sur le territoire, comme Francazal et le programme Vilagil, dédié aux mobilités du futur.
- La poursuite du travail de simplification de l'accès à la commande publique pour les entreprises du territoire afin de faciliter le recours à l'emploi local dans la réalisation des projets métropolitains, grâce au Small Business Act.
- S'y ajoute une très large part de l'ensemble des 2,155 milliards d'euros du Plan d'investissement 2021-2026, qui sera confiée à des entreprises locales.

*>> 127M€ pour accompagner directement la création d'emplois sur le territoire.*

### La préparation de la Métropole de demain

- L'arrivée de projets tels que la ligne TGV ou de la 3e ligne de Métro créent l'opportunité d'aménagements de fond pour le territoire ;
- La poursuite de projets d'embellissement des zones naturelles de la métropole, telles que les Grands Parcs Garonne, Hers et Touch ou Canal.

>> 371M€ dédiés à la Métropole de demain.

### Délibération 4.6 : 2020, une année marquée par la crise sanitaire *Compte administratif 2020*

Au cours de l'année 2020, le niveau des recettes et des dépenses de fonctionnement a été fortement impacté :

- Près de 13M€ de surcoûts liés à la gestion de la crise sanitaire, au respect des protocoles sanitaires et des différents plans de soutien mis en œuvre dès la première heure de la crise
- Près de 6M€ de baisse de recettes liées à des pertes d'exploitation, à la fermeture de certains services publics
- 2M€ de perte de taxe de séjour intercommunale par rapport à 2019

Dans le même temps, le ralentissement de l'activité de certains services a conduit à une moindre dépense de près de 5M€, sur l'année.

*En cumulé, la perte liée à la crise sanitaire atteint près de 15M€ pour 2020.*

Même si l'épargne nette demeure au niveau de l'objectif que s'est fixée la collectivité (50M€), la capacité d'endettement de la collectivité a également été impactée par cette crise.

2020 aura également été marquée par la fin de la réalisation de la programmation pluriannuelle d'investissement engagée en 2015.

Près de 1,8 milliard d'investissements réalisés pour améliorer le quotidien des habitants de la métropole, dont :

- 250M€ d'investissements pour l'année 2020, malgré les ralentissements de certains chantiers en raison de la crise sanitaire.
- 95M€ supplémentaires pour l'investissement au service de la relance de l'emploi sur le territoire de la Métropole :
  - 45M€ pour l'attractivité et la reprise économique dans tous les secteurs sinistrés par la crise.
  - 50M€ pour l'entretien et le renouvellement des voiries, permettant ainsi à la collectivité de créer directement des emplois.

## § Soutenir l'emploi local

### Délibérations 15.18 et 19 : Une plateforme web pour accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises

Dans le cadre de son Plan de lutte contre la précarité, Toulouse Métropole lance une nouvelle plateforme sur le web à disposition des citoyens pour les aider à trouver un nouvel emploi. Cette création est proposée au vote du Conseil de la Métropole.

La crise sanitaire a eu, sur notre territoire, des répercussions très importantes avec un nombre de demandeurs d'emploi qui a augmenté de 7 % contre 3% au niveau régional et national et une offre d'emploi en chute de -41%. Toulouse Métropole a souhaité se mobiliser pour aider à résoudre cette équation : rapprocher au maximum l'offre et la demande d'emploi et permettre au plus grand nombre d'accéder au marché du travail local.

La plateforme dont la mise en ligne est prévue au 2e semestre 2021, devra permettre de :

- valoriser et faire connaître les offres d'emplois actuels et les métiers qui recrutent et les métiers d'avenir ;
- faciliter la recherche d'emplois des candidats avec des offres au plus près de chez eux en adéquation avec leurs compétences ;
- répondre au besoin de recrutement des entreprises et notamment celles rencontrant des difficultés ;
- mettre en valeur les métiers qui feront le territoire de demain ;
- valoriser les offres d'emploi des communes, les actions pour l'emploi du territoire.

D'autre part, le Conseil de la Métropole attribue une subvention de 291.000€ pour financer le programme d'actions 2021 de Toulouse Métropole Emploi dont le rôle est de fédérer les acteurs de l'emploi et de l'insertion publics et privés afin de mettre en œuvre les politiques de l'emploi au niveau local de manière coordonnées.

### Délibération 4.42 : Prolongation des exonérations de redevances ou loyers d'occupation de certains établissements et commerces

Toulouse Métropole souhaite poursuivre ses actions de soutien en faveur des petites et très petites entreprises de la métropole, particulièrement touchées par les confinements et couvre-feu successifs.

Le confinement de 2021, s'étant poursuivi au-delà du 31 décembre 2020, Toulouse Métropole propose de prolonger l'exonération de redevances ou de loyers d'occupation d'espaces publics ou privés, sur la période courant jusqu'au 31 mai 2021.

Il s'agit, dans la mesure où ces commerçants étaient à jour de leur paiement au 1er mars 2020, de limiter les frais pour ceux-ci et de leur accorder la respiration nécessaire à leur survie.

## § Développer la qualité de vie

### Délibération 17.9 : Soutenir l'accès à une alimentation de proximité

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, Toulouse Métropole a lancé en 2019-2020 le défi Familles à alimentation positive. Ce défi permet à des foyers d'accroître la part bio et locale dans leur alimentation, sans augmenter leur budget.

Plus d'une cinquantaine de foyers (environ 120 personnes) appuyés par des centres sociaux relais (Saint-Jean, Villeneuve-Tolosane, Minimes-Izards et Sept-deniers) y avaient participé.

La crise sanitaire a mis en lumière le besoin et le développement d'initiatives autour de circuits de proximité, d'organisations collectives et de solidarités alimentaires.

Ce défi sera reconduit en 2021-2022 dans 4 nouveaux quartiers / communes, pour accompagner une cinquantaine de foyers dans cette évolution de comportement alimentaire.

Le défi « Familles à alimentation positive » est porté par le réseau des agriculteurs et agricultrices bio, membre de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique). Il est proposé et animé sur notre territoire par l'association Bio Ariège-Garonne (issue de la fusion d'ERABLES 31 et de Civam Bio 09).

Pour la mise en œuvre du défi Familles à alimentation positive 2021-2022 sur la métropole, le versement d'une subvention de 20.700€ à l'association Bio Ariège-Garonne est proposé lors du Conseil de la Métropole du 24 juin.